



Droit anglais theroie de la consideration et estoppel

Par **chidpouwa**, le **08/12/2008** à **13:27**

bonjour je suis etudiant en MBA et en galère devant un sujet que je travaille depuis qqes jours sans résultat efficace
pouvez-vous m'apporter qqes pistes : "à partir de l'arret combe contre combe 1951 le juge enonce que la théorie de la considération est bien trop ancrée dans le droit anglais pour etre balayée par la théorie du promissory estoppel." je suis disposé évidemment à vous rendre des services puisque vous êtes en quête d'étudiants ressources
cordialement